

(N^o 54 .)

SENAT DE BELGIQUE.

**Projet de Loi contenant le Budget du Ministère de
l'Intérieur pour l'exercice 1849.**

(Voir les N^{os} 1, 118, 122 et 135 de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut :

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Intérieur est fixé, pour l'exercice 1849, à la somme de six millions soixante-quatorze mille deux cent soixante-trois francs trente-trois centimes (6,074,263 fr. 33 c.), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 17 février 1849.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,
(Signé) VERHAEGEN, aîné.*

*Les Secrétaires,
(Signés) T'KINT DE NAEYER.
CH. DE LUESEMANS.*

Tableau du Budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1849.

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE I^{er}.			
	ADMINISTRATION CENTRALE.			
	<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre	21,000	»	
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service.	192,050	»	
	<i>Matériel.</i>			
5	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses.	30,000	»	246,550 »
	<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires.	3,500	»	
	CHAPITRE II.			
	PENSIONS ET SECOURS.			
5	Pensions.	195,000	»	
6	Secours à d'anciens employés belges aux Indes ou à leurs veuves.	5,000	»	207,000 »
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés ou à leurs veuves, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	7,000	»	
	CHAPITRE III.			
	STATISTIQUE GÉNÉRALE.			
8	Personnel. — Frais de la commission centrale de statistique et des commissions provinciales. — Jetons de présence et frais de bureau.	7,000	»	
9	Matériel. — Frais de publication des travaux du bureau de statistique générale, de la commission centrale et des commissions provinciales.	8,000	»	37,000 »
10	Complément définitif des frais d'exécution, de rédaction et de publication relatifs au recensement général de la population, de l'agriculture et de l'industrie.	»	22,000	»

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE IV.			
	FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES.			
	<i>Province d'Anvers.</i>			
11	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700	»	
12	Traitement des employés et gens de service.	41,000	»	
13	Frais de route, matériel et dépenses imprévues non libellées au Budget.	18,500	»	
	<i>Province de Brabant.</i>			
14	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700	»	
15	Traitement des employés et gens de service:	49,575	»	
16	Frais de route, matériel et dépenses imprévues non libellées au Budget.	18,700	»	
	<i>Province de la Flandre occidentale.</i>			
17	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700	»	
18	Traitement des employés et gens de service.	41,500	»	
19	Frais de route, matériel et dépenses imprévues non libellées au Budget.	19,250	»	
	<i>Province de la Flandre orientale.</i>			
20	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700	»	
21	Traitement des employés et gens de service.	45,000	»	
22	Frais de route, matériel et dépenses imprévues non libellées au Budget.	17,500	»	
	<i>Province de Hainaut.</i>			
23	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700	»	
24	Traitement des employés et gens de service.	52,840	»	
25	Frais de route, matériel et dépenses imprévues non libellées au Budget.	18,950	»	
	<i>Province de Liège.</i>			
26	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700	»	
27	Traitement des employés et gens de service.	45,800	»	
28	Frais de route, frais de loyer, matériel et dépenses imprévues non libellées au Budget.	18,690	»	4,500
	<i>Province de Limbourg.</i>			
29	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700	»	
30	Traitement des employés et gens de service.	53,000	»	
31	Frais de route, matériel et dépenses imprévues non libellées au Budget.	14,997	»	
	<i>Province de Luxembourg.</i>			
32	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700	»	
33	Traitement des employés et gens de service.	51,800	»	
34	Frais de route, frais de loyer, matériel et dépenses imprévues non libellées au Budget.	15,200	»	5,000
	<i>Province de Namur.</i>			
35	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700	»	
36	Traitement des employés et gens de service.	56,000	»	
37	Frais de route, matériel et dépenses imprévues non libellées au Budget.	14,700	»	
				879,382

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE V.			
	CONSTRUCTION ET RESTAURATION D'HÔTELS PROVINCIAUX.			
38	Moitié du dernier tiers d'une somme de 400,000 francs pour la restauration du palais de Liège	»	67,000 »	67,000 »
	CHAPITRE VI.			
	FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES ARRONDISSEMENTS.			
39	Traitement des commissaires d'arrondissement. . .	166,800 »	»	} 271,000 »
40	Émoluments pour frais de bureau.	81,200 »	»	
41	Frais de route et de tournées.	22,500 »	»	
42	Frais d'exploits relatifs aux appels interjetés d'office, en vertu de l'art. 7 de la loi du 1 ^{er} avril 1843 . .	500 »	»	
	CHAPITRE VII.			
	VOIRIE VICINALE.			
43	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale.	500,000 »	»	500,000 »
	CHAPITRE VIII.			
	MILICE.			
44	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impression et de voyage pour la levée de la milice. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Primes pour arrestation de réfractaires.	63,000 »	»	} 64,600 »
45	Frais d'impression des listes alphabétiques et des registres d'inscription.	1,600 »	»	
	CHAPITRE IX.			
	GARDE CIVIQUE.			
46	Inspecteur général et commandants supérieurs de la garde civique. — Frais de tournées.	6,885 »	»	} 20,000 »
47	Achat, entretien et réparation des armes et objets d'équipement, etc.	13,115 »	»	
	CHAPITRE X.			
	FÊTES NATIONALES.			
48	Frais de célébration des fêtes nationales.	50,000 »	»	50,000 »
	CHAPITRE XI.			
	RÉCOMPENSES HONORIFIQUES ET PÉCUNIAIRES.			
49	Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et de courage	7,000 »	»	7,000 »

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE XII.			
	LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.			
50	Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires, et pension de 100 francs par personne aux décorés de la croix de fer, peu favorisés de la fortune; subsides à leurs veuves ou orphelins . . .	95,000 »	»	117,000 »
51	Subside au fonds spécial des blessés de septembre et de leurs familles	»	22,000 »	
	CHAPITRE XIII.			
	AGRICULTURE.			
52	Indemnités pour bestiaux abattus.	157,000 »	»	590,800 »
53	Service vétérinaire. — Conseil supérieur d'agriculture et commissions provinciales d'agriculture.	96,500 »	»	
54	Traitement et indemnités du personnel du haras . . .	49,000 »	»	
55	Matériel et achat d'étalons. — Inspection agricole et encouragements à l'agriculture.	288,300 »	»	
	CHAPITRE XIV.			
	ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE, ETC.			
56	École de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'État. — Traitement du personnel administratif et enseignant et des gens de service	55,800 »	»	152,500 »
57	Matériel de l'école et du jury vétérinaire.	68,700 »	»	
58	Jury d'examen pour la médecine vétérinaire	4,000 »	»	
59	Subside à la société royale d'horticulture de Bruxelles.	24,000 »	»	
	CHAPITRE XV.			
	INDUSTRIE.			
60	Traitement de l'inspecteur pour les affaires d'industrie et des membres du comité consultatif pour les mêmes affaires	7,600 »	»	231,500 »
61	Encouragements à l'industrie	33,000 »	»	
62	Subsides en faveur de l'industrie linière et de la classe des tisserands et des fileuses: distribution de métiers, etc.	»	150,000 »	
65	Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets; frais de bureau.	12,700 »	»	
	<i>Musée de l'industrie.</i>			
64	Traitement du personnel.	14,948 »	»	
65	Matériel et frais divers	13,052 »	»	

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanents.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE XVI.			
	INSTRUCTION PUBLIQUE.			
	<i>Enseignement supérieur.</i>			
66	Traitement des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État.	505,000	»	
67	Bourses. — Matériel des universités. — Frais de l'enseignement normal près la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège, et près la faculté des sciences de l'université de Gand.	106,800	»	685,800
68	Frais du jury d'examen pour les grades académiques.	62,000	»	
69	Dépenses du concours universitaire.	10,000	»	
	CHAPITRE XVII.			
	ENSEIGNEMENT MOYEN.			
70	Traitement de l'inspecteur des athénées et collèges. .	5,000	»	
71	Frais de tournées et autres dépenses de l'inspection des athénées et collèges; partie des dépenses du concours de l'enseignement moyen.	5,000	»	
72	Subsides aux établissements d'enseignement moyen et aux écoles industrielles et commerciales autres que les écoles de manufacture, ateliers d'apprentissage, etc.	266,000	»	281,000
75	Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et collèges.	5,000	»	
	CHAPITRE XVIII.			
	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.			
74	Traitement des neuf inspecteurs provinciaux de l'enseignement primaire, de l'inspecteur des écoles normales et des écoles primaires supérieures, de l'inspectrice des salles d'asile, des écoles primaires de filles et des établissements destinés à la formation des institutrices.	54,000	»	
75	Autres dépenses de l'inspection et frais d'administration. — Service annuel ordinaire de l'instruction primaire communale; subsides aux communes; matériel, construction, réparations et ameublement de maisons d'école; encouragements (subsides pour les bibliothèques de conférences trimestrielles des instituteurs dans les neuf provinces); récompenses en argent ou en livres aux instituteurs primaires qui font preuve d'un zèle extraordinaire et d'une grande aptitude dans l'exercice de leurs fonctions; caisses de prévoyance; souscription à des livres classiques pour les bibliothèques des écoles primaires supérieures et d'autres institutions dépendant de l'État; encouragements aux recueils périodiques concernant l'instruction primaire; subsides pour la publication d'ouvrages élémentaires destinés à répandre l'enseignement professionnel et agricole; subsides à des établissements spéciaux, écoles d'adultes, etc.	980,751	53	1,250,751 53

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
76	Subsides pour donner l'enseignement aux sourds-muets et aux aveugles. <i>Écoles normales, primaires et supérieures.</i>	16,000 »	»	
77	Traitement du personnel.	60,000 »	»	
78	Matériel et autres dépenses des écoles normales de l'État. — Écoles normales adoptées; écoles primaires supérieures et cours normaux annexés aux écoles primaires supérieures.	140,000 »	»	
CHAPITRE XIX.				
LETTRES ET SCIENCES.				
79	Encouragements, souscriptions, achats. — Publication des <i>Chroniques belges inédites</i> . — Publication des documents rapportés d'Espagne. — Exécution et publication de la carte géologique.	50,000 »	10,000 »	
80	Bureau de paléographie annexé à la commission royale d'histoire. — Personnel.	5,000 »	»	
81	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.	40,000 »	»	
82	Observatoire royal. — Personnel.	14,840 »	»	
83	Id. — Matériel et acquisitions.	7,160 »	»	
84	Bibliothèque royale. — Personnel.	26,680 »	»	
85	Id. — Matériel et acquisitions.	55,520 »	»	
86	Musée royal d'histoire naturelle. — Personnel.	9,600 »	»	
87	Id. — Matériel et acquisitions.	6,000 »	»	251,400 »
88	Subside à l'association des Bollandistes pour la publication des <i>Acta sanctorum</i>	»	4,000 »	
89	Archives du royaume. — Personnel.	25,750 »	»	
90	Id. — Matériel.	2,600 »	»	
91	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i>	4,000 »	»	
92	Archives de l'État dans les provinces. — Personnel.	8,950 »	»	
93	Archives de l'État dans les provinces, frais de recouvrement de documents provenant des archives tombés dans des mains privées; frais de copie de documents concernant l'histoire nationale.	4,500 »	»	
94	Location de la maison servant de succursale au dépôt des archives de l'État.	5,000 »	»	

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE XX.			
	BEAUX-ARTS.			
95	Encouragements, souscriptions, achats. — Concours de composition musicale. — Pensions des lauréats. — Académies et écoles des beaux-arts, autres que l'Académie d'Anvers. — Concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure. — Pensions des lauréats.	104,500 »	12,000 »	
96	Académie royale d'Anvers.	25,000 »	»	
97	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. . . .	45,000 »	»	
98	Id. id. de Liège.	19,000 »	»	
99	Musée royal de peinture et de sculpture. — Personnel.	4,100 »	»	
100	Id. id. — Matériel et acquisitions.	14,900 »	»	
101	Musée royal d'armures et d'antiquités. — Personnel.	3,800 »	»	
102	Id. id — Matériel et acquisitions.	7,200 »	»	285,500 »
105	Entretien du monument de la Place des Martyrs, des jardins et des arbustes. — Salaire des gardiens. .	2,000 »	»	
104	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique, avec le concours des villes et provinces. — Médailles à consacrer aux événements mémorables.	10,000 »	»	
105	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments.	50,000 »	»	
106	Commission royale des monuments. — Personnel. .	1,400 »	»	
107	Id. id. — Matériel, frais de déplacement.	4,600 »	»	
	CHAPITRE XXI.			
	SERVICE DE SANTÉ.			
108	Frais des commissions médicales provinciales; police sanitaire et service des épidémies.	39,500 »	»	
109	Encouragements à la vaccine. — Service sanitaire des ports de mer et des côtes. — Subsides aux élèves sages-femmes. — Subsides aux communes en cas d'épidémies; impressions et dépenses imprévues	25,300 »	»	82,800 »
110	Académie royale de médecine	20,000 »	»	
	CHAPITRE XXII.			
	EAUX DE SPA.			
111	Subsides pour les établissements publics de la commune de Spa.	20,000 »	»	20,000 »
	CHAPITRE XXIII.			
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.			
112	Traitements temporaires de disponibilité	»	40,000 »	40,000 »
	CHAPITRE XXIV.			
	DÉPENSES IMPRÉVUES.			
115	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . .	9,900 »	»	9,900 »
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. .	5,767,763 33	306,500 »	6,074,263 33